

La junte birmane va examiner la requête d'Aung San Suu Kyi contre son assignation à résidence

LEMONDE.FR avec AFP | 04.12.09

AFP/HLA HLA HTAY



Le secrétaire adjoint pour l'Asie l'Est et le Pacifique américain, Kurt Campbell (à gauche), et son assistant Scot Marciel avec Aung San Suu Kyi, le 4 novembre 2009

La Cour suprême de Birmanie accepte d'examiner la requête d'Aung San Suu Kyi contre sa condamnation à dix-huit mois supplémentaires d'assignation à résidence. "Les avocats [de l'opposante] devront présenter leurs conclusions le 21 décembre", a annoncé un responsable birman sous couvert de l'anonymat. L'un des avocats de la figure de proue de l'opposition, Nyan Win, a confirmé la date de l'audience.

La lauréate du prix Nobel de la paix, 64 ans, a été condamnée à trois ans de réclusion et de travaux forcés en août, pour avoir brièvement hébergé un Américain qui avait réussi à nager jusqu'à son domicile. La sanction a été commuée en une prolongation de sa résidence surveillée, qui l'exclut de facto du paysage politique pour les élections prévues en 2010.

PRIVÉE DE LIBERTÉ DURANT QUATORZE DE CES VINGT DERNIÈRES ANNÉES

Le verdict, qui a provoqué des critiques à l'encontre de la junte, a été confirmé en appel le 2 octobre. Mme Aung San Suu Kyi a été privée de liberté durant quatorze de ces vingt dernières années. Les relations entre l'opposante et la junte se sont légèrement améliorées au cours des deux derniers mois. En septembre, elle a écrit un courrier au généralissime Than Shwe, homme fort de la junte, dans lequel elle proposait de rencontrer des diplomates étrangers pour discuter des sanctions occidentales qui pèsent sur la junte. Cette requête avait été accordée. L'opposante avait aussi rencontré par deux fois Aung Kyi, le ministre du travail qui assure la liaison entre le régime et l'opposante.

Début novembre, elle a fait sa première apparition publique — son procès excepté — depuis 2003, accompagnée du secrétaire adjoint pour l'Asie de l'Est et le Pacifique américain, Kurt Campbell, venu en Birmanie pour rouvrir un dialogue avec les militaires de Naypyidaw. Deux semaines plus tard, elle a écrit à la junte pour demander un entretien avec Than Shwe, afin de discuter avec lui de l'avenir du pays. Elle a aussi demandé l'autorisation de rencontrer des cadres du comité exécutif de la Ligue nationale pour la démocratie (LND).